

Castor

Élément important de la faune québécoise, le castor façonne le territoire de ses étangs et ses barrages. Apprécié pour la diversité qu'il apporte sur une propriété forestière, il peut aussi causer des dommages importants aux peuplements et aux infrastructures.

Mode de vie

- Le castor vit généralement dans une hutte de branches et de boue semi-immersée qu'il aménage dans un étang créé en construisant un barrage sur un cours d'eau.
- Le castor peut aussi construire un terrier sur les rives d'un cours d'eau lorsque le sol lui permet.
- À l'automne, le castor emmagasine une réserve de nourriture constituée d'amas de branches qu'il conserve non loin de la hutte et qui sert pendant toute la période hivernale alors que l'eau en surface de l'étang est gelée.

Nourriture

- Le peuplier faux-tremble est l'espèce ligneuse favorite du castor. Il apprécie aussi les saules, les autres espèces de peupliers, les bouleaux, les aulnes, les sorbiers, les cerisiers ainsi que les érables.
- En été, il consomme beaucoup de plantes aquatiques comme les nénuphars, les potamots, les prêles et les carex.

Habitat

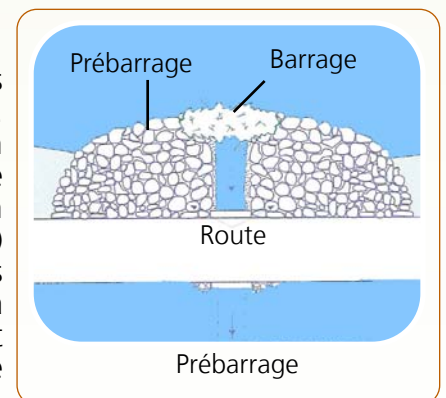
- Le castor occupe divers habitats aquatiques, mais il préfère les étangs, les petits lacs au fond vaseux ou terreux, les cours d'eau lents et sinueux ainsi que les canaux de drainage.
- Les terrains à faible pente, avec des rives couvertes de feuillus et un substrat meuble, sont les plus susceptibles d'attirer les castors.

Modes d'intervention

Les castors causent parfois des dommages en construisant leurs barrages: inondations de routes, de peuplements forestiers ou de bâtiments. Il est impératif de bien planifier les travaux en forêt afin d'éviter les endroits où les castors pourraient s'établir. Lorsque, malgré une bonne planification, le castor cause des dommages, voici ce qu'il faut savoir sur les modes de contrôle et de prévention:

- Le prébarrage

Les ponceaux offrent une assise idéale pour les castors qui veulent y installer leur barrage. Pour éviter les problèmes, il suffit de prévoir un prébarrage lors de la construction d'une route dans une zone à risque (cours d'eau, terrain plat, peuplement de peupliers faux-tremble.) Le prébarrage construit à partir de roches permet de créer un site favorable à l'établissement d'un barrage loin de la route et permet ainsi de diminuer les risques de dommage.



Castor



Hutte de castor
L.Letarte

Castor (suite)

- Les grillages à ponceau

Des grillages en treillis métallique protègent les ponceaux en décourageant les castors d'y installer leurs barrages.

- Les structures de contrôle du niveau de l'eau

Les structures de contrôle du niveau de l'eau peuvent être utilisées afin de stabiliser le niveau de l'eau d'un étang ou d'un lac. Ces structures fonctionnent toutes sur le même principe : un tuyau (protégé par un grillage) traverse le barrage et évacue le surplus d'eau jusqu'au niveau désiré.

Le piégeage

- Le piégeage des castors par un trappeur certifié permet de contrôler les populations dans les sites problématiques.
- Le contrôle de la densité de castors au moyen de pièges mortels demeure la meilleure technique pour assurer l'efficacité des méthodes de contrôle du niveau de l'eau et de protection des ponceaux.
- Le piégeage permet aussi d'éliminer les castors nuisibles lorsque les autres méthodes de contrôle n'ont pas donné les résultats escomptés.
- La saison du piégeage se déroule habituellement de la mi-novembre au mois de mars.
- En dehors de la période de piégeage, et uniquement lorsqu'il y a des dommages, un trappeur certifié peut venir prélever des castors. Étant donné qu'il ne peut vendre les fourrures, vous aurez alors à lui offrir un dédommagement pour le temps et le déplacement.

Prélèvement d'un castor à l'aide d'une arme à feu

- Le prélèvement d'un castor à l'aide d'une arme à feu n'est pas recommandé, car il ne permet pas une utilisation maximale de la fourrure. Par contre, il est permis de tuer un castor avec une arme à feu lorsque tout a été fait pour l'effaroucher ou l'empêcher de causer des dommages.

Démantèlement d'un barrage

Le démantèlement d'un barrage est une méthode peu efficace pour enrayer des problèmes dus aux castors. Un barrage démantelé sera presque aussitôt reconstruit par les mêmes castors ou une nouvelle famille si les précédents ont été prélevés. De plus, la crue causée par le démantèlement d'un barrage ainsi que la machinerie utilisée peuvent occasionner des dommages importants aux habitats aquatiques et riverains.

Il n'est permis de démanteler un barrage que lorsqu'il cause des dommages à des biens.

Lorsqu'il est absolument nécessaire, le démantèlement d'un barrage doit être bien planifié :

- Tous les castors devront être capturés avant le démantèlement sinon le barrage sera reconstruit aussitôt.
- La brèche devra être effectuée de manière progressive afin de faire diminuer graduellement le niveau de l'eau et éviter l'émission de sédiments.
- La machinerie utilisée pour faire la brèche ne devra pas circuler dans le cours d'eau ni travailler à partir de celui-ci.
- Les débris provenant de la brèche ou du démantèlement du barrage devront être déposés à l'extérieur du lit du cours d'eau.



Grillage à ponceau

L. Letarte

Source:

Fortin, Christian, Manon Laliberté et Jacques Ouzilleau, *Guide d'aménagement et de gestion du territoire utilisé par le castor au Québec*, Ste-Foy, Fondation de la Faune du Québec, 112 p.